

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers  
absents : **2**

**OBJET :**  
**Demande de subvention  
au Conseil  
Départemental pour  
l'eau potable : travaux  
de remplacement de  
branchements en plomb**

**SEANCE DU MARDI 19 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 19 mars à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 13 mars 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la  
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA,  
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,  
Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle  
MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard  
DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie  
CHEVALDONNE, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,  
Pierre SUREDA à Catherine PAPUT,  
Serap ALP Eric BOUCOURT,  
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK.

Secrétaire de séance :

Vincent PETITJEAN

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'EAU POTABLE : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE BRANCHEMENTS EN PLOMB**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de l'Environnement, notamment le livre II et le livre V ;
- **Vu** le Code de la Santé publique ;
- **Vu** l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique
- **Vu** la délibération du 8 octobre 2019 approuvant les statuts de la Régie des Eaux de Thiers ;
- **Vu** l'avis favorable du Conseil d'Exploitation qui s'est tenu le 05 décembre 2023 ;
  
- **Considérant** la nécessité de sécuriser la distribution en eau potable de Thiers, notamment en améliorant la qualité de l'eau distribuée ;
- **Considérant** le recensement d'une centaine de branchements plomb sur la commune de Thiers, depuis le passage en Régie du service eau potable en 2020 ;
- **Considérant** la nécessité de prioriser les travaux de renouvellement des branchements plomb.
- **Considérant** la participation financière du département à la mise aux normes des branchements plomb à hauteur de 30 % pour les Collectivités auquel vient s'ajouté 5% lorsque la gestion des services d'eau est assurée en régie.
- **Considérant** le plan de financement prévisionnel des travaux

Financier	Montant subventionnable	Forme et taux de l'aide	Montant de la contribution attendue
Conseil Départemental	54 302€ HT	Subvention 35%	19 005,70 € HT
Commune de THIERS Budget Eau potable			35 296,30€ HT
COUT TOTAL DE L'OPERATION			54 302 € HT

- **Considérant** l'avis du Conseil d'Exploitation de la régie des Eaux de Thiers en date du 5 décembre 2023

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Approuve** la sollicitation d'une subvention auprès des services du Conseil Départemental ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Vincent PETITJEAN

le Maire,



Stéphane RODIER